

## **Comité d'orientation stratégique "Hygiène et sécurité au travail"**

Dans le cadre de la nouvelle stratégie pour le système français de normalisation, adoptée par le Conseil d'Administration d'AFNOR en juin 2002, il a été proposé de simplifier le pilotage de la normalisation, et notamment de revoir les périmètres des différents COS, avec l'objectif d'en ramener le nombre de 15 à 12.

Ainsi à sa réunion de septembre, le COS n° 11 a validé son nouvel intitulé qui devient "Santé et sécurité au travail (SST)". Les principaux domaines d'activité restent les lieux de travail (acoustique, ergonomie, atmosphère des lieux de travail), les équipements de protection individuelle et la sécurité des machines, auxquels viennent s'ajouter des thématiques dans le domaine des produits chimiques (fiches de sécurité, suivi des directives substances dangereuses, etc.).

L'importance grandissante de la dimension internationale, dans un domaine qui était jusqu'à présent fortement centré sur la normalisation européenne (avec la préparation de normes venant en appui de directives Nouvelle approche) a été soulignée, et il a été souhaité que le COS engage une réflexion sur les orientations qui pourraient données aux comités techniques du secteur.

La liaison avec d'autres activités à caractère transversal (par exemple management de la sécurité, gestion des risques) doit être renforcée. Ainsi, le COS est chargé du suivi des travaux du groupe CEN/BT/WG 156 "Santé et sécurité au travail" qui a été constitué en juin 2003 pour définir la stratégie de normalisation que devait mettre en place le secteur SST en fonction des besoins européens et des développements internationaux. Parmi les thèmes potentiels identifiés par ce groupe, figure la question des systèmes de management de la sécurité, qui sont en France suivis par le COS 12 "Management et services". Une réunion spécifique du COS SST sera donc organisée en octobre pour présenter l'état des travaux sur le sujet et les positions défendues par la France.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à Mme D. KOPLEWICZ ([d.koplewicz@unm.asso.fr](mailto:d.koplewicz@unm.asso.fr))